

Synthèse

Le poids des critères ESG dans les décisions financières

Juin 2025

Sommaire

01

Executive summary

Page 03

04

Acteurs non financiers

Page 44

02

Normes et cadre réglementaire

Page 07

05

Investisseurs Particuliers

Page 49

03

Acteurs financiers

Page 26

06

Notre expertise

Page 57

01

Executive summary

ESSEC Solutions Entreprises a réalisé une étude pour mesurer l'influence des critères ESG dans les décisions financières

Chiffres clés

12

entretiens qualitatifs avec des professionnels financiers spécialistes des enjeux ESG

194

questionnaires administrés

4

secteurs financiers étudiés

Présentation & contexte de l'étude

- Dans un contexte de **pressions réglementaires croissantes** et d'attentes fortes de la part des consommateurs, des salariés et des investisseurs, il devient essentiel d'intégrer les **enjeux ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) dans la stratégie d'entreprise
- À défaut, les entreprises risquent de perdre en **attractivité** et en **compétitivité**
- Toutefois, **l'intégration des critères ESG dans les décisions financières reste encore hétérogène** : leur poids varie selon les secteurs, les profils d'investisseurs et les horizons de placement

Méthodologie de l'étude

- Les chefs de projet d'ESSEC Solutions Entreprises ont réalisé des **recherches documentaires** sur le cadre réglementaire des critères ESG afin de cerner les bornes du sujet
- Les chefs de projet ont également conduit **12 entretiens qualitatifs approfondis** avec des professionnels et administré plus de **190 questionnaires** à des investisseurs particuliers, afin de compléter les recherches documentaires réalisées
- L'objectif a été de **comprendre le poids de ces critères** en comparaison à d'autres critères classiques tels que la rentabilité ou le risque

L'importance des critères ESG dans les décisions financières a fortement grandi

Les cadres réglementaires européen et français ont un rôle central :

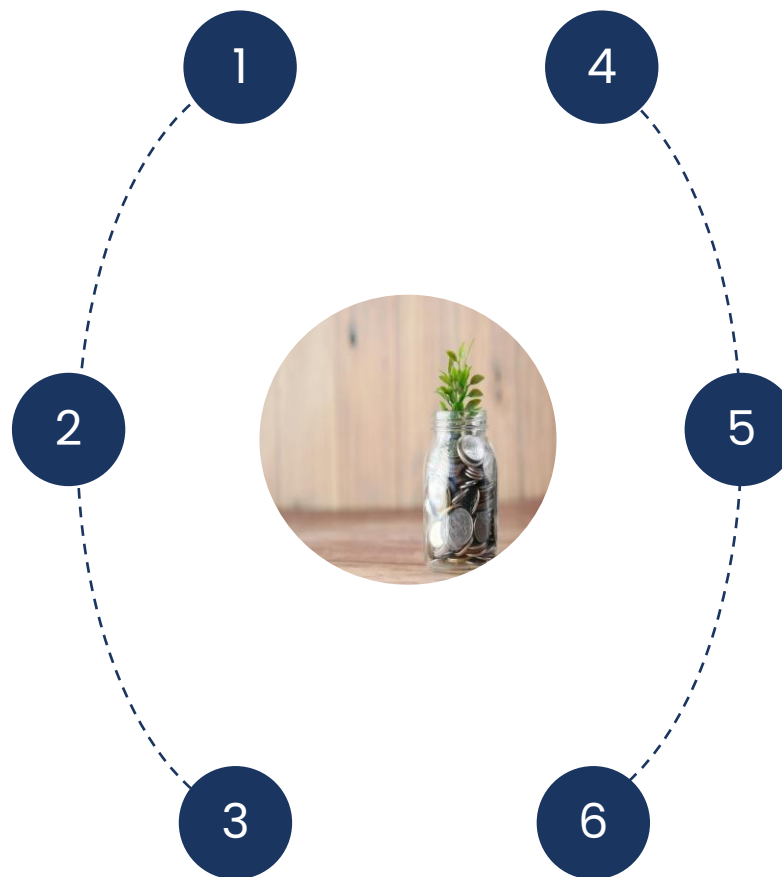
- Les cadres européens et français, avec des textes comme le **SFDR** et la **loi Climat et Résilience**, structurent les obligations de transparence ESG

Certains secteurs sont plus adéquats à l'adoption des critères ESG :

- Les **investisseurs institutionnels** (assurances, fonds de pension) **intègrent plus naturellement les critères ESG**, en cohérence avec leurs horizons de long terme
- **Les banques adoptent progressivement des politiques ESG** via la sélection de projets financés, bien que l'approche reste parfois hétérogène selon les lignes de métier

Les entreprises respectant les critères ESG ont une meilleure performance sur 10 ans :

- Les études empiriques montrent qu'à **long terme**, les entreprises bien notées en ESG affichent des **rendements ajustés au risque supérieurs à celles moins engagées**



Les notations ESG sont de plus en plus Omniprésentes :

- De **nombreux acteurs** produisent désormais leurs **propres scores**, entraînant une forte hétérogénéité des méthodologies

Les labels ESG se développent de plus en plus :

- Les labels ESG se multiplient pour répondre aux **besoins de transparence et de lisibilité des investisseurs**
- Des initiatives publiques comme le label **Greenfin** en France renforcent la **crédibilité des fonds dits responsables**

La prise de conscience sociale de ces critères accélère son implantation :

- Les consommateurs privilégient de plus en plus les marques engagées, poussant les entreprises à **intégrer les critères ESG dans leur stratégie**

L'influence des critères ESG dans les décisions financières reste tout de même à nuancer

01

Une influence déséquilibrée entre le E, le S et le G

- Dans la pratique, la gouvernance (G) reste le critère le plus quantifiable et le plus pris en compte, tandis que les dimensions environnementale (E) et sociale (S) peinent à être intégrées de manière systématique, faute de données homogènes ou de standards clairs

02

Des notations omniprésentes mais hétérogènes

- Les notations ESG sont devenues des repères clés pour les investisseurs, mais leur diversité méthodologique peut générer confusion et arbitrages divergents

03

Un scepticisme sur la rentabilité des placements verts

- Bien que l'ESG gagne du terrain, le scepticisme sur sa rentabilité persiste, le court terme restant prioritaire pour de nombreux investisseurs



Des normes qui renforcent l'influence des critères ESG dans les décisions financières

Normes européennes

- **NFRD** : Reporting ESG obligatoire pour les grandes entreprises
- **Taxonomie verte** : Classement UE des activités économiques durables
- **SFDR** : Divulgation obligatoire de la durabilité des produits financiers
- **CSRD** : Renforcement et élargissement du reporting de durabilité des entreprises
- **CSDD** : Devoir de diligence ESG pour les entreprises et leurs chaînes de valeur
- **Fit for 55** : Plan UE de réduction des émissions de 55% d'ici 2030
- **CBAM** : Taxe carbone aux frontières de l'UE pour les importations



Normes françaises

- **L'article 176-VI** : Impose aux investisseurs institutionnels français de publier des informations sur la prise en compte des critères ESG dans leurs politiques d'investissement
- **Loi PACTE** : Loi visant à modifier la conception des entreprises pour y intégrer des considérations sociales et environnementales
- **Loi Climat et résilience** : Loi renforçant les objectifs climatiques et introduisant des mesures pour adapter la société au changement climatique



Labels français

- **Label Finansol** : Certification pour les produits d'épargne solidaire, garantissant qu'une partie des fonds finance des activités à fort impact social
- **Label Greenfin** : Label pour les produits financiers qui contribuent au financement de la transition énergétique et écologique
- **Label ISR** : Label qui garantit aux épargnants que les produits financiers labellisés intègrent des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance



La convergence de ces normes rend incontournable l'intégration des critères ESG par les acteurs financiers

Synthèse de l'influence des critères ESG par acteurs

Acteurs	Intégration des critères ESG	Facilité / avantage	Difficulté / frein	Perspectives clés
Banque	L'intégration des critères ESG est croissante , mais les clients restent prudents	La majorité des grandes banques dispose désormais de responsables durabilité et de mesures ESG	Le rendement financier court terme reste la priorité pour de nombreux clients, et l'ESG est encore en phase de test	L'enjeu est de mieux orienter les financements vers des solutions durables qui répondent à l'intérêt client
Assurance	L'intégration des critères ESG est marquée par l'accent sur l'environnement et la gestion des risques climatiques	Les critères ESG contribuent à valoriser certains actifs immobiliers et justifient des politiques d'exclusion	Les données ESG manquent de fiabilité et ne sont pas suffisamment tournées vers l'avenir	Il est nécessaire d' améliorer la qualité et la projection des données ESG pour mieux évaluer les risques futurs
Fonds d'investissement	L'ESG est perçu comme une source d' opportunités, mais aussi de risques pour les investissements	L'ESG permet de diversifier les portefeuilles et peut améliorer la performance financière à long terme	L'intégration ESG n'est pas encore un levier central pour la majorité des décisions d'entreprise	L'objectif est d' intégrer pleinement l'ESG comme un véritable moteur de performance et de résilience
Agence de notation	Elles adoptent une double approche en intégrant l'ESG dans les notations financières ou en dédiant des notes à la performance ESG	Les notations ESG gagnent en importance et permettent de mesurer l'impact réel des entreprises	La cohérence et la lisibilité des notes ESG sont faibles , et la gouvernance (G) est souvent privilégiée	Il est crucial de standardiser les méthodologies pour mieux quantifier les impacts environnementaux et sociaux
Acteur non financier	Le respect des critères ESG est devenu essentiel pour attirer les financements	Les entreprises affichant une bonne performance ESG obtiennent des financements à moindre coût	L'intégration ESG est encore trop souvent dissociée des décisions financières stratégiques principales.	Il est impératif de faire de l'ESG un axe stratégique central et non une simple conformité affichée
Particulier	L'intégration des critères ESG reste marginale dans leurs décisions d'investissement	Un accès à des informations claires sur l'impact ESG pourrait modifier leurs comportements d'investissement	Ils manifestent un scepticisme sur la rentabilité des placements ESG et un manque de confiance envers les labels	Il est nécessaire d' éduquer et d'informer pour mieux aligner leurs investissements sur des objectifs durables

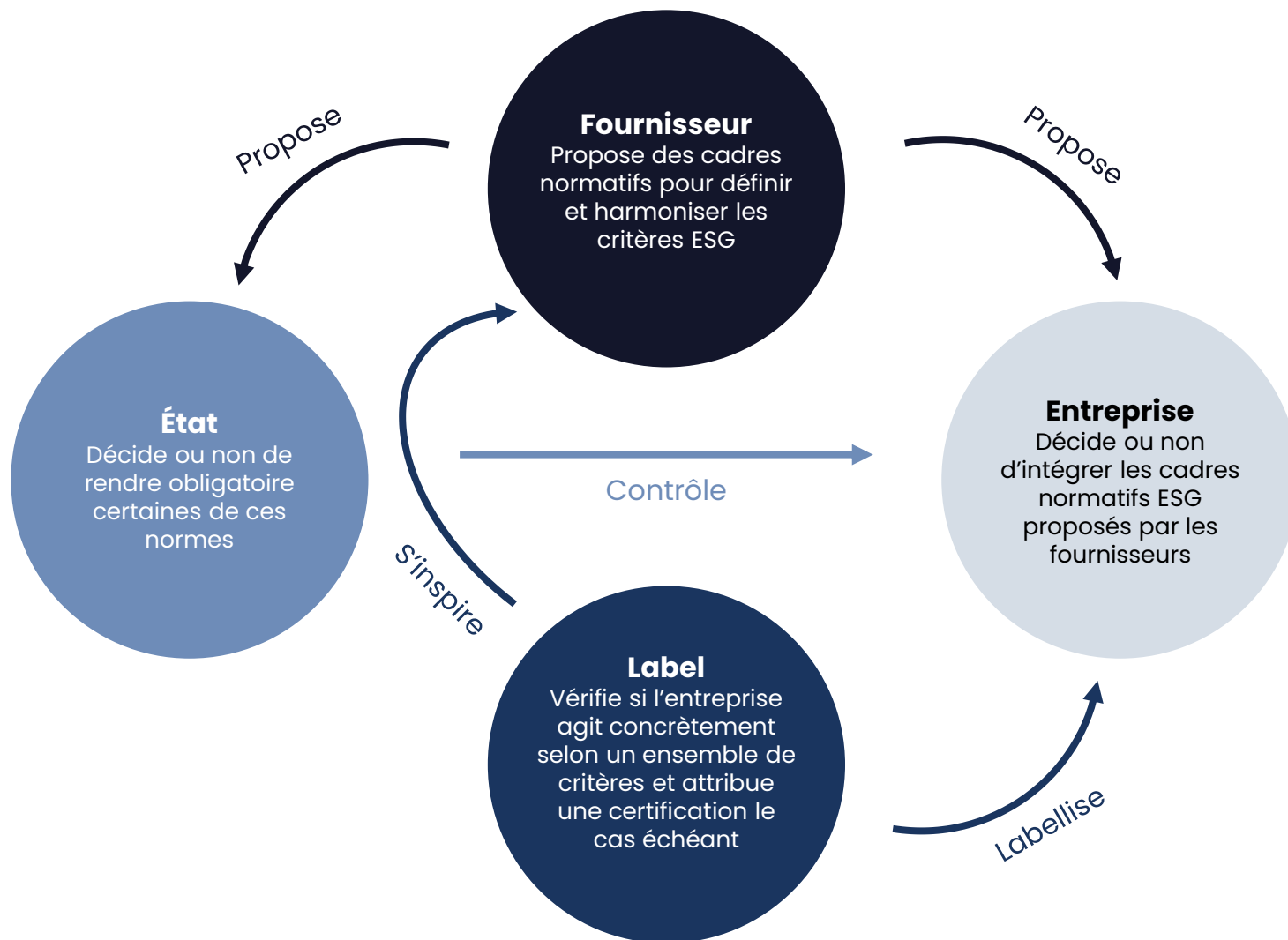
02

Le cadre réglementaire des critères ESG

02.1

Normes et cadres fondamentaux de reporting ESG de l'UE

Le cadre normatif ESG détient une influence sur les États, les entreprises et les labels



Explication du schéma

- Ce mécanisme assure une certaine **rigueur** et **transparence** dans la démarche ESG, tout en mettant en tension **volontarisme** des entreprises, pression réglementaire et contrôle externe
- Ces quatre acteurs **interagissent** ainsi pour structurer et contrôler l'intégration des critères ESG dans le monde économique
- L'influence des critères ESG dépend autant de leur **formalisation** et **harmonisation** par les fournisseurs que de leur **régulation** par l'État et de la vérification indépendante par les labels, créant un équilibre entre **incitations** et **obligations** pour une responsabilité sociétale plus ancrée

Les lois définissant les critères ESG se sont multipliées dans les 10 dernières années

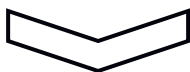
Depuis le début des années 2000, l'Union Européenne tente d'apporter **plus de transparence** sur les critères ESG pour renforcer la **responsabilité des entreprises**, en multipliant les initiatives législatives visant à encadrer le **reporting extra-financier** et harmoniser les définitions d'activités durables



Le cadre normatif de reporting ESG en Union Européenne repose sur 6 piliers (1/2)

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

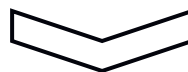
- Quoi : règlement européen qui **impose la publication** d'informations précises sur la manière dont ils intègrent les critères ESG dans leurs décisions d'investissement
- Pour qui : gestionnaires d'actifs, fonds d'investissements et autres acteurs financiers
- Pourquoi : permettre aux investisseurs de **mieux comprendre les risques ESG** des produits financiers pour faire des choix plus durables



En 2023, plus de **40 000 fonds d'investissement** européens étaient soumis aux obligations de transparence SFDR

Directive sur la communication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD)

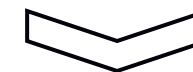
- Quoi : directive européenne qui renforce et **élargit les obligations de reporting extra-financier** en matière de durabilité avec une double matérialité
- Pour qui : **entreprises de l'UE**
- Pourquoi : garantir des **informations ESG plus cohérentes, complètes et comparables**



La CSRD s'appliquera à près de **50 000 entreprises**

Taxonomie européenne

- Quoi : cadre de référence créé par l'Union européenne pour **classer les activités économiques durables**, sur la base de critères techniques liés à six grands objectifs environnementaux
- Pour qui : entreprises soumises à la **CSRD**, acteurs financiers et États membres
- Pourquoi : orienter les investissements vers des **activités réellement durables**, harmoniser les pratiques d'évaluation ESG et limiter le greenwashing

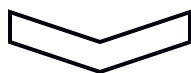


La taxonomie couvre plus de **90 % des émissions de gaz à effet de serre** des secteurs économiques européens prioritaires

Le cadre normatif de reporting ESG en Union Européenne repose sur 6 piliers (2/2)

Fit for 55 – Paquet Climat de l'Union Européenne

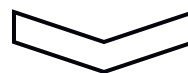
- Quoi : ensemble de **réformes législatives** adopté par l'Union européenne pour atteindre une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990)
- Pour qui : tous les États membres, entreprises industrielles, secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie
- Pourquoi : accélérer la transition climatique en rendant la **neutralité carbone** atteignable d'ici 2050



Objectif de **-55 % d'émissions de GES d'ici 2030**, une étape clé vers la **neutralité carbone en 2050**

Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM)

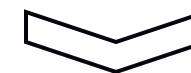
- Quoi : instrument européen qui applique un **prix du carbone** sur certaines importations
- Pour qui : **importateurs européens** de produits à forte intensité carbone (acier, aluminium, ciment, etc.)
- Pourquoi : **prévenir les fuites de carbone**, encourager une production plus propre à l'échelle mondiale, et protéger la compétitivité des entreprises européennes



Le CBAM couvre environ **50 % des émissions industrielles** des secteurs concernés dans l'UE

Directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (CSDDD)

- Quoi : directive européenne qui impose aux entreprises d'**identifier, prévenir, atténuer et rendre compte** des impacts négatifs sur l'environnement et les droits humains dans leurs activités et leurs chaînes de valeur
- Pour qui : environ 13 GE et 3 000 PME à haut risque au sein de l'UE
- Pourquoi : renforcer la **responsabilité des entreprises**, avec une obligation de **diligence raisonnable** et de transparence publique sur les actions mises en œuvre



Couvre **près de 16 000 entreprises** en Europe

La montée en puissance réglementaire fait face à des tensions émergentes

Remise en question des critères ESG : Greenwashing, compétitivité et charge administrative

Phénomène de « Backlash » aux États-Unis

- **Lois anti-ESG** dans les États Républicains comme au Texas ou en Floride
- **Désengagement** de certain fonds face aux contraintes ESG (exemple de **BlackRock** qui a fait face à des critiques politiques)
- Influence sur la stratégie des **acteurs européens** internationaux

Remise en question en Europe

- **Rapport Draghi** (2024) sur la perte de compétitivité liée à la sur-réglementation
- Emmanuel Macron (2024) évoque la **suppression du devoir de vigilance**
- Débat entre ambition climatique et charge administrative

Greenwashing (Europe)

- Risque croissant de **perte de crédibilité**
- **Utilisation abusive** des labels durables sans impact réel (exemple d'**H&M** accusé de greenwashing avec des labels écologiques sans véritable impact environnemental)
- Réaction réglementaire : renforcement du contrôle

Un avis mitigé du côté des professionnels

- Selon les témoignages, ce backlash est également ressenti en Europe par les grandes entreprises, créant ainsi une période d'incertitude autour des critères ESG
- Cependant, certains estiment que cette remise en question est davantage liée à un débat conceptuel qu'idéologique



Aux États-Unis, on observe un 'backlash' politique sur certains termes comme ESG ou durabilité, mais la prise en compte réelle des sujets ne devrait pas diminuer

Analyste ESG chez Elaia



En Europe, le Green Deal et les réglementations associées (SFDR, CSRD, CSDDD) ont permis de standardiser les données et d'encourager la transparence. Mais certaines de ces normes pourraient être remises en cause, comme le devoir de vigilance, récemment critiqué par Emmanuel Macron et Mario Draghi

Sustainability coordinator chez AXA Investment Managers



02.2

Cadre réglementaire propre à la France

L'article 173-VI offre un premier cadre réglementaire incitatif

Une nouvelle communication à propos des critères ESG doit être mis en place par de nombreux acteurs



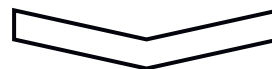
L'objet principal du décret est de permettre aux acteurs de s'appropriier les enjeux environnementaux (en particulier, les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG)

Fiche de présentation du projet de décret d'application de l'article



Un nouveau principe de « comply or explain »

Pour la communication de la prise en compte des critères ESG, les **sociétés de gestion de portefeuille doivent présenter les informations précisées** dans le décret, et si elles ne le font pas, **expliquer clairement et librement les raisons de leurs choix**

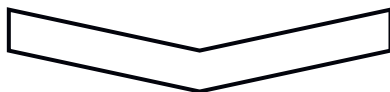


Organismes investisseurs concernés

- **Sociétés de gestion de portefeuille** agréées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) gérant au moins un OPC (organisme de placement collectif) "référéncé"
- **Investisseurs institutionnels** suivants "référéncés" :
 - La Caisse des Dépôts et Consignations
 - Les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le Code des assurances
 - Les mutuelles ou unions régies par le code de la mutualité Les institutions de prévoyance et leurs unions régies par le Code de la sécurité sociale
 - Les institutions de retraite complémentaire régies par le Code de la sécurité sociale
 - L'Ircantec (retraite complémentaire des salariés non titulaires du secteur public et parapublic)
 - L'ERAFP (retraite complémentaire des fonctionnaires civils et militaires, et agents de la fonction publique territoriale et hospitalière)
 - La CNRACL (retraites de base et complémentaire des agents de la fonction publique territoriale et hospitalière)

L'article 173-VI impose une liste d'informations sur les investisseurs et les investissements

Informations ESG à déclarer



Pour les investisseurs

- **Démarche générale de prise en compte des critères ESG** dans les politiques d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques
- **Contenu**, fréquence et moyens utilisés **pour informer les clients** (souscripteurs)
- **Liste des OPC concernés** par la prise en compte des critères ESG et part en pourcentage des encours de ces OPC dans les encours de la SGP
- **Adhésion de l'entité et/ou des OPC concernés à des chartes**, codes, initiatives et labels relatifs à l'intégration des critères ESG
- Le cas échéant, **description des risques ESG**, de l'exposition de l'activité à ces risques, et des procédures internes permettant de les identifier et de les gérer



Pour les investissements

- Description de la **nature des critères ESG pris en compte**
- **Informations** utilisées pour **la mise en œuvre sur les critères ESG**
- **Méthodologie et résultats** de cette analyse
- Description de la **manière dont sont intégrés les résultats de l'analyse dans la politique d'investissement de l'OPC** :
 - Changements effectués dans les portefeuilles suite à l'analyse des résultats
 - Stratégie d'engagement auprès des émetteurs
 - Stratégie d'engagement auprès des sociétés de gestion de portefeuille

Source : Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte Application aux sociétés de gestion de l'article 173, Association française de la gestion financière

L'article 173-VI laisse néanmoins des marges d'interprétation



Une société peut justifier l'absence de prise en compte des critères ESG

La société de gestion de portefeuille peut avancer ces raisons : **volonté stratégique, manque d'expertise, absence d'indicateurs** ou de méthode adaptées, **insuffisance de données, propriété intellectuelle, confidentialité**



Une société peut limiter la transparence ESG si elle motive son choix

Si la société de gestion de portefeuille juge que la mise à disposition publique de certaines **informations ESG pourrait la mettre en situation inconfortable**, alors elle peut ne pas communiquer ces informations, sous réserve qu'elle explique clairement et objectivement pourquoi elle ne le fait pas



Une société peut ne pas divulguer toutes ses informations ESG

Dans le cadre de l'article 173 (paragraphe VI), il n'existe **pas d'obligation de certification des informations ESG** diffusées par les organismes investisseurs par un tiers indépendant

Source : Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte Application aux sociétés de gestion de l'article 173, Association française de la gestion financière

La loi PACTE (2019) élargit l'intégration des critères ESG dans la gestion financière

La loi PACTE est un nouveau cadre pour la société ...

- L'article 169 de la loi PACTE est venue ajouter un alinéa à l'article 1833 du Code civil aux termes duquel **"la société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité"**
- Les **obligations** imposées par ce nouvel alinéa sont **impératives** et s'appliquent à toutes les sociétés



Chaque entreprise devrait ainsi identifier ses enjeux sociaux et environnementaux et s'assurer qu'ils soient bien pris en considération dans ses décisions stratégiques et son fonctionnement

Texte de loi PACTE

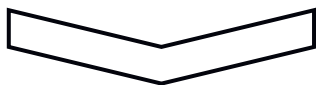
... Restant très vague

- **La loi ne donne ni définition ni critères fixes** pour cerner ces nouvelles obligations
- **Il s'agit d'une simple obligation de moyens et non de résultat** si bien que la non prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux n'entache de nullité
- La violation de cette obligation pourrait potentiellement constituer une faute de gestion du dirigeant entraînant la mise en jeu de sa responsabilité **sous réserve de démontrer l'existence d'un préjudice et d'un lien de causalité avec cette faute de gestion**



La loi Climat et résilience (2021) renforce la prise en compte des critères ESG

Modification d'articles afin d'approfondir la considération des critères ESG

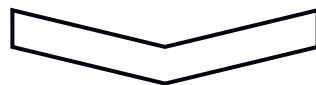


Article L.2312-8



L'employeur doit désormais **informer et consulter le CSE sur les conséquences environnementales** des décisions de l'entreprise

- **La loi a ajouté la dimension environnementale** aux informations et consultations récurrentes du CSE
- Cependant, la **définition des « conséquences environnementales »** reste **floue** laissant une grande marge de manœuvre aux entreprises

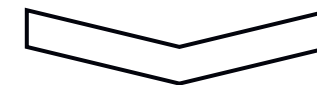


Article L.2312-17



Le CSE peut émettre un avis sur les impacts environnementaux d'une entreprise au même titre que sur les impacts sociaux et économiques

- **La loi a ajouté la possibilité pour le CSE d'émettre un avis** sur les pratiques d'une entreprise
- La consultation du CSE sur les questions environnementales reste limitée, **sans véritables pouvoirs contraignants** ni influence directe sur les décisions



Article L.41



Le BDES se transforme en BDESE (Base de données économiques, sociales et environnementales)

- Cette évolution permet au comité social et économique **d'accéder à des informations économiques, sociales et environnementales élargies**
- Toutefois, la loi **ne précise pas quelles données environnementales** doivent être communiquées, ce qui laisse un flou juridique important

Source : Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte Application aux sociétés de gestion de l'article 173, Association française de la gestion financière

02.3

Les labels rattachés aux critères ESG

Le Label Finansol : pionnier de la finance solidaire en France



Nombre de fonds labellisés : **169**



Nombre d'euros d'encours : **26,3 Mds€**



Projets à impact environnemental ou social soutenues : **1590**



Organisme certificateur : **indépendant**



Exemples de produits labellisés :



*

Source : Guide label Finansol



Présentation générale du label

L'association Finansol est le collectif des acteurs de la finance solidaire qui a pour objet de **promouvoir et de valoriser la solidarité dans la finance et l'épargne**

Créé dès **1997** par cette association, ce label est attribué à des fonds, mais aussi à des placements (livret d'épargne, compte à terme, assurance vie...) qui contribuent au financement d'activités d'utilité sociale et/ou environnementale (accès à l'emploi, logement social, soutien à l'agriculture biologique...)



Méthodologie

- Critères **solidarité** (**Exemple** : au moins 25% des intérêts ou de la performance sont versés de façon régulière par l'épargnant sous forme de don à des associations)
- Critères de **transparence et d'information** (**Exemple** : l'établissement s'engage à tenir à disposition des souscripteurs l'ensemble des informations sur le placement labellisé)
- Critères **d'actions commerciales** (**Exemple** : l'établissement doit présenter les objectifs commerciaux de développement du produit et les actions de promotion qui en découleront)
- Critères de **frais financiers** (**Exemple** : niveau des droits d'entrée, de sortie)
- Critères **qualitatifs de gestion pour les OPC**

* Attention tous les produits de ces marques ne sont pas nécessaire labellisés

Le Label Greenfin : label d'exigence pour une finance verte



Nombre de fonds labellisés : **108**



Nombre d'euros d'encours : **35 Mds€**



Organisme certificateur : **Novethic, EY France et Afnor Certification**



Exemples de produits labellisés :



*

Source : Afnor certification



Présentation générale du label

Créé par le **Ministère de la Transition écologique en 2015**, à l'occasion de la COP 21, le label Greenfin vise à **garantir la qualité verte des fonds d'investissement**. Il est destiné aux acteurs financiers engagés dans des pratiques transparents, durables et au service du bien commun.



Méthodologie

- Critère 1 : **la part vert** (**Exemple** : part verte dans l'énergie, les bâtiments, la gestion des déchets et le contrôle de la pollution, l'industrie)
- Critère 2 : **les exclusions** (**Exemple** : elles visent les sociétés réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans les centres de stockages, l'incinération sans récupération d'énergie)
- Critère 3 : **la prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille** (**Exemple** : un taux de rotation supérieur à 2 doit être justifié par des conditions de marché particulières, objectives et chiffrées)
- Critère 4 : **l'impact positif sur la transition énergétique et écologique** (**Exemple** : le fonds candidat doit avoir mis en place un mécanisme de mesure de la contribution effective de ses investissements à la transition énergétique et écologique)

* Attention tous les produits de ces marques ne sont pas nécessaire labellisés

Le Label ISR : le socle public de l'investissement responsable en France



REPUBLIQUE FRANCAISE



Nombre de fonds labellisés : **939**



Nombre d'euros d'encours : **834 Mds€** (avant réforme)



Organisme certificateur : **Deloitte, EY France, Afnor Certification et Cofrac**



Exemples de produits labellisés :



*



Présentation générale du label

Le label ISR a été créé en **2016** par le **ministère de l'Economie et des Finances**. Son but est de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de **distinguer les fonds d'investissement** mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets



Méthodologie

- Critère 1 : **définir les objectifs recherchés** (**Exemple** : l'établissement doit répondre à des questions : comment ses objectifs sont-ils définis et décrits aux investisseurs ?)
- Critère 2 : **mettre en place une méthodologie d'analyse** (**Exemple** : l'établissement doit fournir les contrats conclus actifs avec ces tiers au moment de la date de candidature)
- Critère 3 : **construire et gérer le portefeuille** (**Exemple** : l'établissement présente une note ESG moyenne du portefeuille significativement supérieur à celle de l'univers d'investissement initial)
- Critère 4 : **engager les parties prenantes** (**Exemple** : la politique de vote doit avoir été formalisée par la société de gestion et publiée sur le site internet de la société de gestion)
- Critère 5 : **informer les investisseurs et les épargnants** (**Exemple** : le fonds fournit les derniers rapports financiers et ESG aux investisseurs et distributeurs)
- Critère 6 : **évaluer les impacts de la démarche** (**Exemple** : le fonds fournit les moyens, notamment humains, mis en oeuvre)

* Attention tous les produits de ces marques ne sont pas nécessaire labellisés

Le label ISR a certifié un très grand nombre de fonds

	Finansol	Greenfin	ISR
Date de création	1977	2015	2015
Organisme	FAIR	Ministère de la Transition écologique	Ministère de l'Économie
Objectif	Distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public	Mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique	Permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets.
Approche d'investissement	Focus sur les impacts sociaux	Focus sur le financement des éco-activités et de la transition énergétique.	Label généraliste , ciblant l'ensemble des secteurs d'activités en prenant en compte des critères ESG.
Nombre de fonds labellisés	169	108	939
Encours total des fonds (en Mds€)	26,3	35	834

Finansol ne procède à aucune exclusion sectorielle contrairement aux autres labels

	Finansol	Greenfin	ISR
Exclusions sectorielles	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> • Armement • Émetteurs soupçonnés de violation graves et/ou répétées d'un ou plusieurs principes du Pacte Mondial • Tabac • Chaîne de valeur du charbon thermique • Développeurs de nouveaux projets d'exploration, d'extraction, de raffinage de fossiles liquides ou gazeux • Exploration, l'extraction, le raffinage de combustibles fossiles liquides ou gazeux non conventionnels • Production d'électricité hautement carbonée 	<p>Activités relevant de l'ensemble de la chaîne de valeur des combustibles fossiles</p> <p>Sociétés réalisant plus de 30% [inclus] de leur chiffre d'affaires dans une des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les centres de stockage et d'enfouissement sans capture de GES • l'incinération sans récupération d'énergie • l'efficacité énergétique pour les sources d'énergie non renouvelables et les économies d'énergie liées à l'optimisation de l'extraction, du transport et de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles • l'exploitation forestière, sauf si elle gérée de manière durable, et l'agriculture sur tourbière. Production, transport et la distribution/vente d'équipements et services réalisés auprès/à destination de clients des secteurs strictement exclus
Transparence	Transparence axée sur l'impact social des investissements , moins sur les détails environnementaux	Exigences élevées de transparence et de rapport sur les impacts environnementaux	Exige une bonne transparence mais avec un focus plus large incluant les aspects sociaux et de gouvernance

03

Focus sur les acteurs financiers

03.1

L'intégration des critères ESG en banque

Le secteur bancaire tente de s'adapter malgré une réticence encore grande des clients

La prise en compte des critères ESG est croissante mais reste haletante

Les méthodologies sont variées

- Pour les placements financiers, certaines banques utilisent un **questionnaire de finance durable** pour évaluer les appétences des clients pour des produits financiers responsables (articles 6, 8, 10)
- Publication de **données extra-financières** via des rapports d'impact et des rapports de durabilité au niveau régional et du groupe

Les chiffres clés :

9/11

des grandes banques disposent d'un **responsable de la durabilité** (Chief Sustainability Officer)

50%

des grandes banques disposent d'un **contrôleur ESG** désigné qui supervise les mesures ESG obligatoires

Source : KPMG

Côté client, la donne est différente

- Certains clients ne sont **toujours pas prêts** à adopter des solutions plus écologiques, ce qui freine la mise en œuvre des critères ESG
- La question des **rendements** est aussi importante, mais les produits responsables offrent, pour une grande partie, des rendements équivalents à ceux des produits non responsables
- L'intégration des critères ESG reste en « phase de test », et est encore minoritaire par rapport aux critères traditionnels comme la rentabilité et le risque crédit



De plus en plus de clients demandent où leur argent est investi, et nous devons répondre à ces préoccupations. Toutefois, ce n'est pas systématique pour tous les clients.

Directeur RSE chez Caisse d'Épargne



Davantage d'initiatives renforcent la croissance des critères ESG



Exemple de **Natixis** : utilisation d'un "**green weighting factor**", qui classe les dossiers de financement selon un système de couleurs (vert, marron) basé sur leur respect des critères ESG.

L'intégration des critères ESG en fonction du secteur et du produit concerné

Chaque type de client intègre à sa façon les critères ESG

Les critères ESG sont appliqués différemment selon les **types de clients** :

- **Clients particuliers** : produits comme les crédits immobiliers, avec un focus sur l'efficacité énergétique et l'empreinte carbone des biens financés
- **Clients institutionnels** : suivi plus technique réalisé via des questionnaires et des évaluations ESG spécifiques

L'un des principaux freins est l'**opérationnalisation des actions ESG**. Bien souvent, les entreprises font face à des **problèmes pratiques** pour répondre aux considérations ESG.

Un nombre croissant d'entreprises font ainsi appel à des **acteurs externes** spécialistes de stratégie RSE pour les critères ESG



Focus sur le secteur de l'immobilier



- Chaque secteur est touché différemment par les critères ESG, puisque certains sont directement touchés par les enjeux environnementaux
- Le secteur de l'immobilier est souvent abordé en entretien car c'est un **secteur directement concerné** par les contraintes réglementaires pour la **rénovation énergétique**
- En conséquence, il y a un intérêt croissant des clients pour les crédits immobiliers plus écologiques (ex : travaux de rénovation énergétique) mais un **intérêt limité pour les placements financiers ESG**

32%

de risque de défaut en moins : c'est la différence observée pour les prêts immobiliers finançant des logements énergétiquement performants (DPE élevés), comparés aux logements standards.

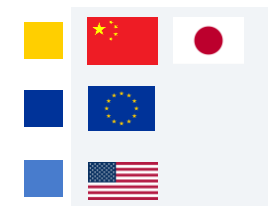


En conclusion :

L'enjeu est d'**orienter les financements vers les risques climatiques et sociaux**, éventuellement avec l'aide d'instruments sous-jacents, car **l'intérêt des clients pour les critères ESG reste limité**

Un positionnement des grandes banques Européennes meilleur que ses homologues

Catégories	Grandes banques internationales					
% de oui Scores*	0-10	10-20		20-30	30-40	40-50
Banques	Agricultural Bank of China	Bank of America	Bank of Montreal	BNP Paribas	Groupe Crédit Agricole	Barclays
	Bank of China	Canadian Imperial Bank of Commerce	Citigroup	Deutsche Bank	HSBC	
	China Construction Bank	Goldman Sachs	JP Morgan Chase	Mitsubishi UFJ	ING Bank	
	Industrial and Commercial Bank of China	Morgan Stanley	Scotiabank	Royal Bank of Canada	Mizuho	
		Société Générale	Wells Fargo	SMBC Group		
			Toronto Dominion			



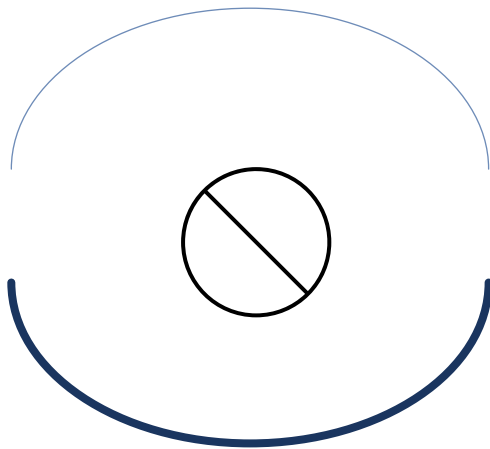
*Remarque : le pourcentage de réponses "Oui" représente la proportion de scores positifs parmi les 72 sous-indicateurs du The Net Zero Banking Assessment Framework
Source : The London School of Economics

03.2

L'intégration des critères ESG en Assurance

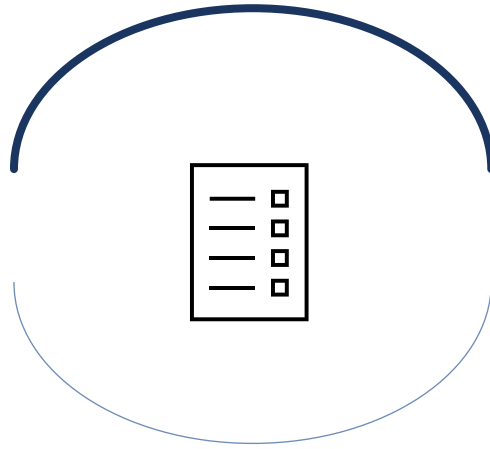
L'environnement, l'axe majeur des critères ESG en assurance

L'environnement est le **pilier dominant** pour chaque stratégie ESG dans le secteur de l'assurance, avec plusieurs méthodologies mises en place :



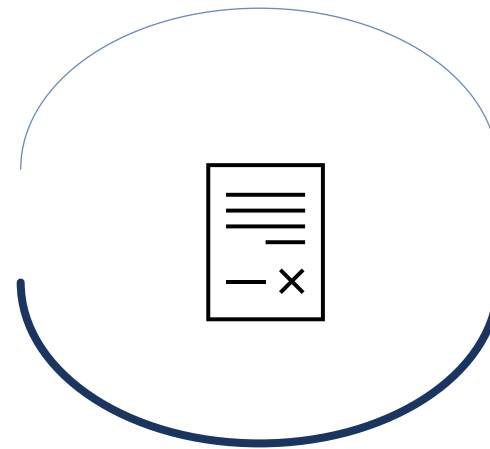
Les exclusions

Tous les acteurs interrogés appliquent des politiques d'exclusion



Les plans de décarbonation

Certaines compagnies se sont engagées dans des plans de décarbonation structurés avec des objectifs chiffrés (ex : Net Zero 2050)



L'application des réglementations européennes

Les évolutions réglementaires européennes jouent un rôle moteur dans la structuration des stratégies ESG

Une amélioration à nuancer

23 %

des assureurs se concentrent sur la **réduction des émissions** de scope 1 (directes)

L'insight important

65%	25%	10%
Environnement	Social	Gouvernance

Exemple de pondération utilisée par un acteur majeur de l'assurance pour sa **grille interne** (inspirée d'AFREXIM)

Les critères ESG influent directement sur le secteur de l'immobilier en assurance

L'influence des critères est séparée en deux grandes catégories



Risques de transition

- Augmentation des pressions réglementaires
- Coût des émissions indirectes
- Changement des préférences de marché
- Changement dans le sentiment des investisseurs
- Risque de réputation

Une influence des critères ESG basée sur la rentabilité

Entre 10 et 20%

d'augmentation du **prix des actifs** après amélioration énergétique pour les bâtiments commerciaux (Zancanella et al., 2018)



Risques physiques

- Augmentation du niveau de la mer
- Inondations
- Orages et vents extrêmes
- Feu de forêts
- Affaissement de terrain
- Stress thermique et hydrique



En chiffre, cela représente :

- Ces risques constituent une grande part de l'augmentation des **coûts des sinistres**
- Les sinistres climatiques ont coûté **6,5 milliards d'euros** aux assureurs français en 2023, selon la Caisse des Dépôts



La récolte de données nécessite plus de précision et une orientation forward-looking

Près d'un quart des données ESG sont estimées dans certains cas



- La difficulté à recueillir des **données fiables** constitue un défi auquel sont confrontées les compagnies d'assurance
- Plus particulièrement sur le **secteur de l'immobilier**, certains propriétaires ou locataires **ne souhaitent pas** donner toutes les informations nécessaires
- Selon un acteur majeur de l'assurance, **seulement 75%** des données collectées pour réaliser leurs grilles ESG seraient **vérifiées**, contre 25% estimées

De récentes études universitaires mettent en évidence un **coefficient de corrélation d'environ 0.493** entre les scores de différentes **agences de notation** ESG de premier plan, ce qui montre une forte divergence méthodologique et un manque de cohérence dans l'évaluation des performances ESG

Les grilles sont faites sur le présent : or besoin de les faire vers le futur

- Selon un expert, les données sont trop souvent **backward-looking** et font plus une rétrospection sur ce qui a été fait
- Les grilles d'analyse représentent une « photo à un moment t », ce qui n'est pas pertinent pour évaluer les risques futurs



Comment optimiser la gestion des données ESG

- Garantir une meilleure **précision des données**
- Orienter les données vers des trajectoires futures en ciblant des données **forward-looking**

03.3

La place des critères ESG dans les investissements

Les critères ESG sont perçus de façon ambivalente et nécessitent des arbitrages entre rentabilité et respect des exigences ESG

Les critères ESG sont autant perçus comme des risques que des opportunités

Des opportunités

- Les critères ESG forcent les investisseurs à **diversifier les portefeuilles**, et à améliorer la gouvernance des entreprises dans lesquelles les sociétés de gestion d'actifs
- En venture capital, ces critères valorisent l'émergence des **idées innovantes** ainsi qu'une **gestion inclusive**, ce qui contribue à l'amélioration de la performance des startups

Des risques

- Certaines sociétés de gestion d'actifs voient ces critères comme des **risques réputationnels** et de **conformité réglementaire**, face aux pressions gouvernementales croissantes (SFDR, CSRD...)
- Pour les fonds d'investissement, ces normes accentuent les **exigences des investisseurs** (LPs) qui imposent ces critères

Des arbitrages entre respect des critères et performance interviennent



- **Exemple positif : Retrait de Renault (controverse Carlos Ghosn)**

Renault a été retiré du portefeuille de XX en raison d'une **controverse de gouvernance** liée à Carlos Ghosn, ce qui a poussé XX à prendre cette décision malgré l'impact négatif à court terme sur la performance du portefeuille

Cet arbitrage reflète un choix entre **respect des principes ESG** et **performance financière** immédiate

- **Exemple complexe : Guerre en Ukraine (2022)**

La guerre en Ukraine a entraîné une **surperformance du secteur énergétique**, avec des entreprises pétrolières réalisant de gros bénéfices. Cependant, les fonds ESG **ne peuvent pas investir** dans ces entreprises en raison de leur **impact environnemental**

Cet arbitrage présente un conflit entre **performances financières** à court terme (grâce à l'énergie) et l'**adhésion aux principes ESG**, qui excluent ces secteurs polluants

Des approches différentes qui reposent toutefois sur des points centraux

Société de gestion d'actifs

Une approche stratégique différente

- Un **processus d'intégration bien défini**, qui repose sur des recherches à la fois **quantitatives** et **qualitatives**, ce qui permet un suivi thématique des critères d'investissement, ainsi qu'un suivi de **KPIs** spécifiques
- L'entreprise est également membre de l'initiative **Net Zero Asset manager**
- L'entreprise s'appuie sur un suivi des engagements ESG via un **progress monitoring** pour suivre l'évolution des engagements ESG des entreprises dans le portefeuille

Deux exemples de politiques d'exclusion

Les principaux **domaines d'exclusion** sont :

- Ceux liés au **climat** et à l'**environnement** (charbon, huile de palme, soja, élevage bovin)
- Les secteurs **controversés** liés aux **droits humains** (armes, tabac et dérivés agricoles, violations des droits humains)

Les entreprises ayant un score ESG inférieur à 1,43 sont également exclues

Fonds d'investissement de Venture Capital

- La stratégie d'intégration ESG correspond ci aux spécificités du capital-risque, en visant une **réponse aux attentes des investisseurs** et un accompagnement des startups
- La méthodologie sur base sur un **due diligence ESG**, qui, lors de la sélection des startups, analyse certains critères qualitatifs telles que leur intention et leur durabilité
- Le suivi se fait également à l'aide de **KPIs** ESG adaptés à chaque entreprise (diversité des équipes, bilan carbone, gouvernance, etc...)

Les principaux **domaines d'exclusion** sont :

- Les secteurs jugés **socialement nuisibles** (Tabac, alcool et jeux d'argent, charbon)

Le fond exclut aussi les entreprises ayant des **pratiques de gouvernance faibles**, avec des conseils d'administration non diversifiés ou des structures de pouvoir non transparentes



À retenir :

Le **suivi constant de KPIs ESG** (exemple : bilan carbone) et l'**exclusion des secteurs controversés** définissent l'importance des critères ESG

Les actions cotées et l'immobilier se prêtent bien à l'intégration des critères ESG pour évaluer leur rentabilité financière

Type d'actif	Facilité d'intégration ESG	Outils de mesure utiles	Limites/difficultés	Dominante ESG
Actions cotées	<ul style="list-style-type: none"> Élevée 	<ul style="list-style-type: none"> Notations ESG (MSCI, Sustainalytics) Rapport RSE Score de controverse 	<ul style="list-style-type: none"> indicateurs parfois non homogènes 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance
Immobilier	<ul style="list-style-type: none"> Élevée 	<ul style="list-style-type: none"> Labels HQE Labels BREEAM 	<ul style="list-style-type: none"> Données ESG parfois non vérifiées 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement
Private Equity	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> ESG scorecard interne Engagement actionnarial 	<ul style="list-style-type: none"> Transparence faible, dépend du gestionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et Social
Obligations souveraines	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Score ESG pays Indice GSS 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'uniformité Dépendances géopolitiques 	<ul style="list-style-type: none"> Social
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse d'impact Taxonomie verte 	<ul style="list-style-type: none"> Temporalité longue Complexité socio-politique 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement
Crédit privé	<ul style="list-style-type: none"> Faible 	<ul style="list-style-type: none"> Due diligence ESG Questionnaires internes 	<ul style="list-style-type: none"> Reporting volontaire Données non standardisées 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance
Produits dérivés	<ul style="list-style-type: none"> Très faible 	<ul style="list-style-type: none"> xxx 	<ul style="list-style-type: none"> ESG difficile à tracer ou intégrer 	<ul style="list-style-type: none"> Non applicable

03.4

La place des critères ESG pour les agences de notation

Les agences de notations ESG émergent aux côtés des agences de notation financières

Les agences de notation classiques intègrent les critères ESG, tandis que les agences de notation ESG notent uniquement la performance ESG

Agences de notation financière

- Ces agences intègrent progressivement les critères ESG dans **l'évaluation du risque de crédit**
- Elles analysent **l'impact des facteurs ESG** sur la capacité des entreprises et des États à **honorer leurs engagements financiers**
- Elles considèrent les enjeux ESG comme des éléments complémentaires dans une **approche centrée sur la solvabilité**
- Les régulateurs leur **imposent de plus en plus de transparence sur la prise en compte des dimensions ESG**

FitchRatings

S&P

MOODY'S

Agences de notation ESG

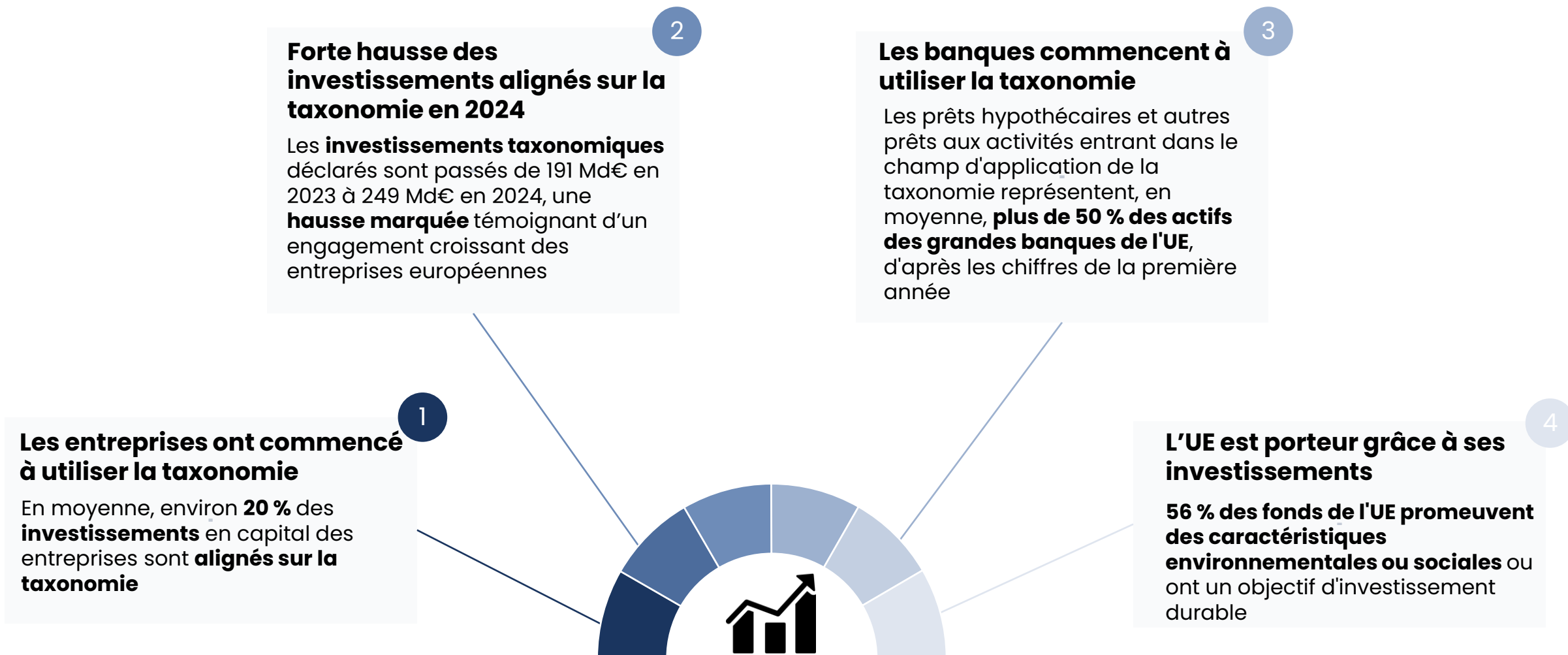
- Ces agences **évaluent exclusivement la performance ESG** des entreprises et des États, indépendamment de leur santé financière
- Elles mesurent **l'impact environnemental, social et de gouvernance** des activités économiques
- Elles utilisent des méthodologies spécifiques, souvent plus qualitatives, pour **refléter l'engagement réel en matière de durabilité**
- Elles **répondent à la demande croissante des investisseurs** pour une analyse approfondie des impacts extra-financiers

Sustainable
Fitch

MSCI
ESG RATINGS
AAA

ecovadis

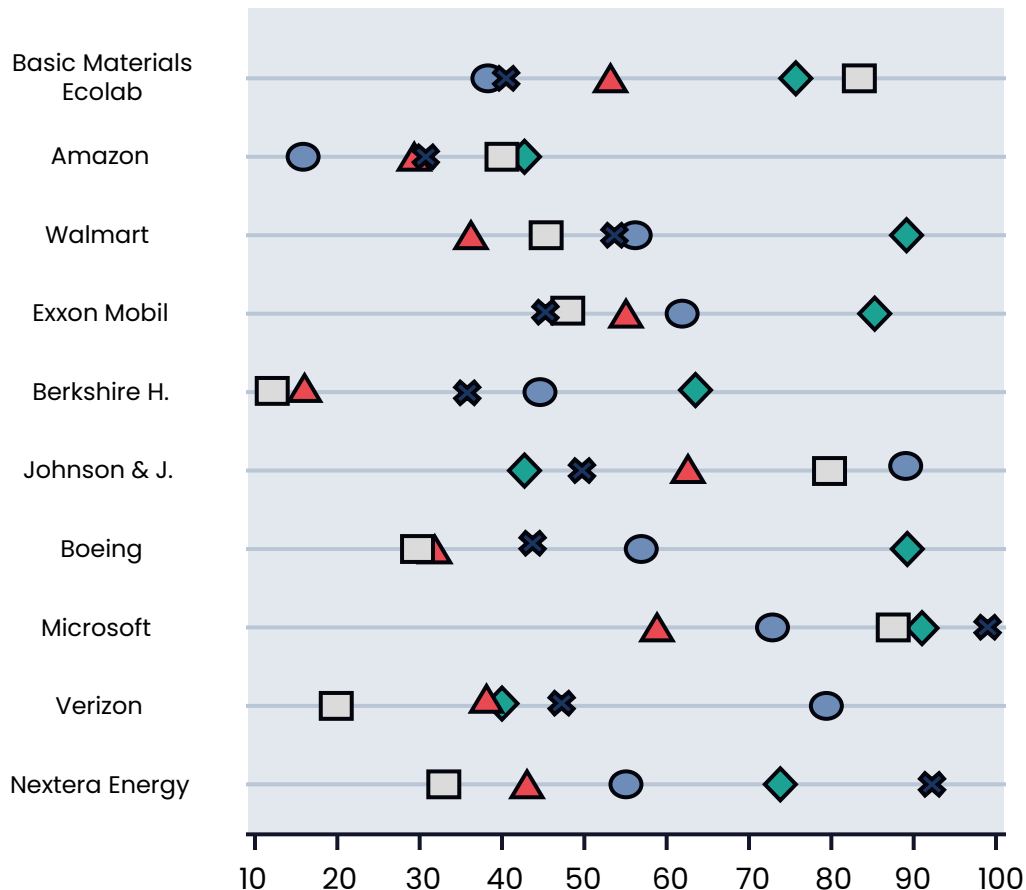
Les notes ESG gagnent en importance en tant qu'indicateurs de conformité à la taxonomie



Les notations ESG perdent en lisibilité du fait de nombreuses variations des notes

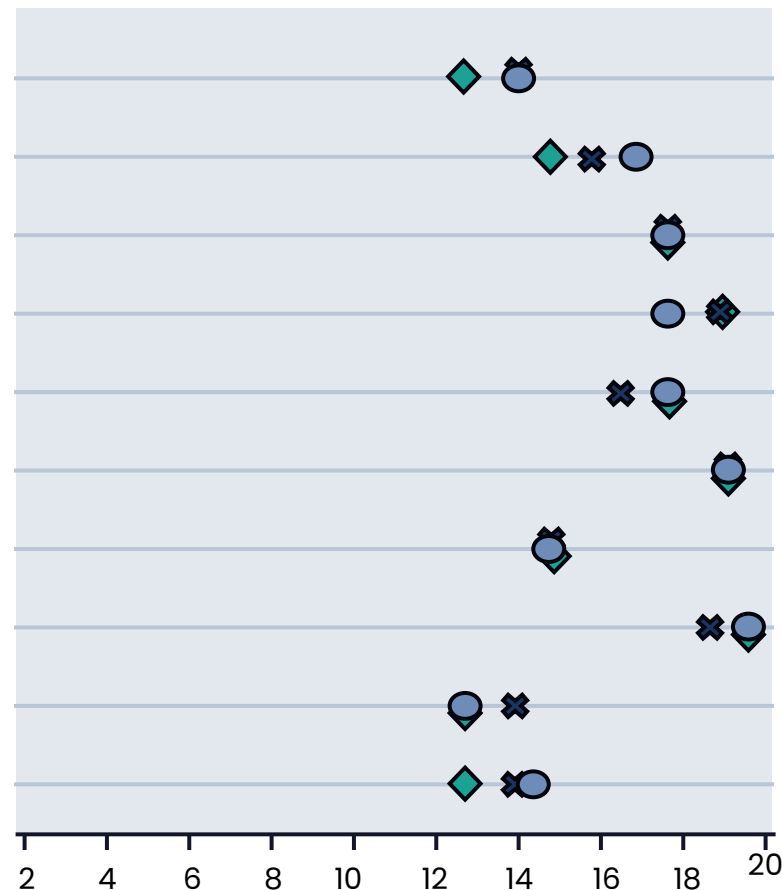
Notation ESG

◆ Fournisseur 1 ● Fournisseur 2 ▲ Fournisseur 3 □ Fournisseur 4 ✕ Fournisseur 5



Notation financière

◆ Moody's ✕ Fitch ● S&P



Explication du schéma

- Les méthodologies ESG diffèrent fortement selon les agences, car elles n'évaluent **ni les mêmes dimensions, ni les mêmes objectifs**
- Certaines, comme Sustainable Fitch, mesurent l'**impact réel** (score 0-100), d'autres l'**exposition aux risques** ou la **qualité du reporting**
- Le choix d'un score ESG dépend donc des attentes spécifiques de l'investisseur dans un **marché non régulé**

Exemple



- En 2021, **BP obtient de bonnes notations ESG**, malgré une controverse environnementale, en partie grâce à un reporting abondant

Remarque : Échantillon d'entreprises publiques sélectionnées selon leur capitalisation boursière la plus élevée afin de représenter différents secteurs industriels aux États-Unis. Les notations de crédit des émetteurs sont converties à l'aide d'une projection sur une échelle de 0 à 20, où 0 représente la note la plus basse (C/D) et 20 la note la plus élevée (Aaa/AAA)

Source : Refinitive, Bloomberg, MSCI, Yahoo Finance, Moody's, Fitch, S&P, OECD Calculations

Les agences de notation financières privilégient le G dans l'analyse

L'importance du E

1-2%

De l'ensemble des investissements sont évalués en fonction des critères environnementaux



Problème d'horizon d'impact il est lointain est peu quantifiable

L'importance du S

9-10%

De l'ensemble des investissements sont évalués en fonction des critères sociaux



Plus quantifiable que les enjeux environnementaux mais moins de conséquences que la gouvernance

L'importance du G

20%

De l'ensemble des investissements sont évalués en fonction des critères gouvernementaux



Importance notable car les baisses de note récentes s'expliquent majoritairement par des problèmes de gouvernance



On évalue surtout la capacité d'une entreprise à rembourser son crédit à court terme. La gouvernance est quantifiable, contrairement à l'environnement et au social, qui restent bien plus flous – donc naturellement, ils pèsent peu dans la note

Managing Director, Fitch Ratings

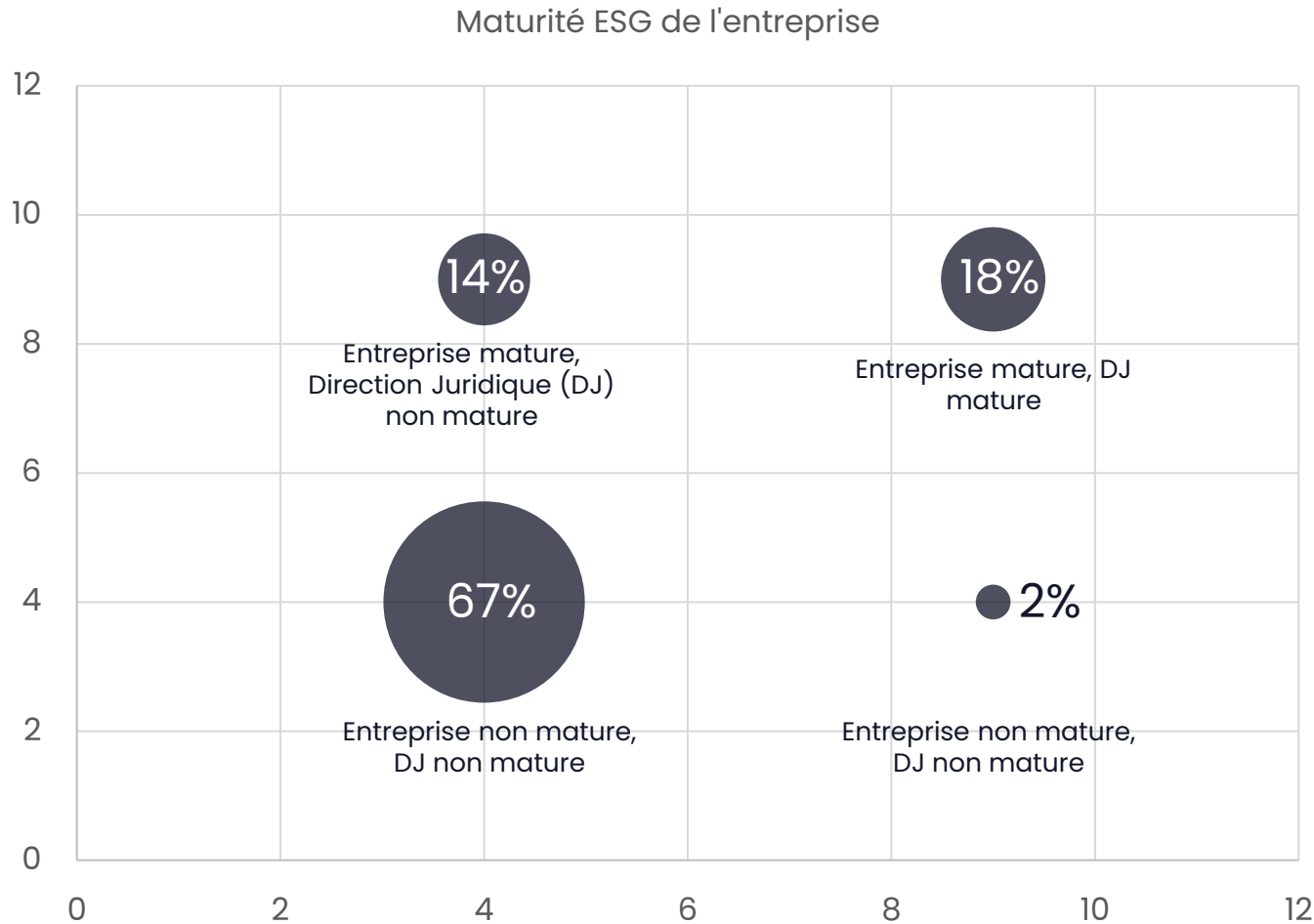


04

Focus sur les acteurs non financiers

L'ESG reste périphérique dans les arbitrages financiers de la majorité des entreprises

Seules 18% des entreprises combinent maturité ESG et décision financière structurée



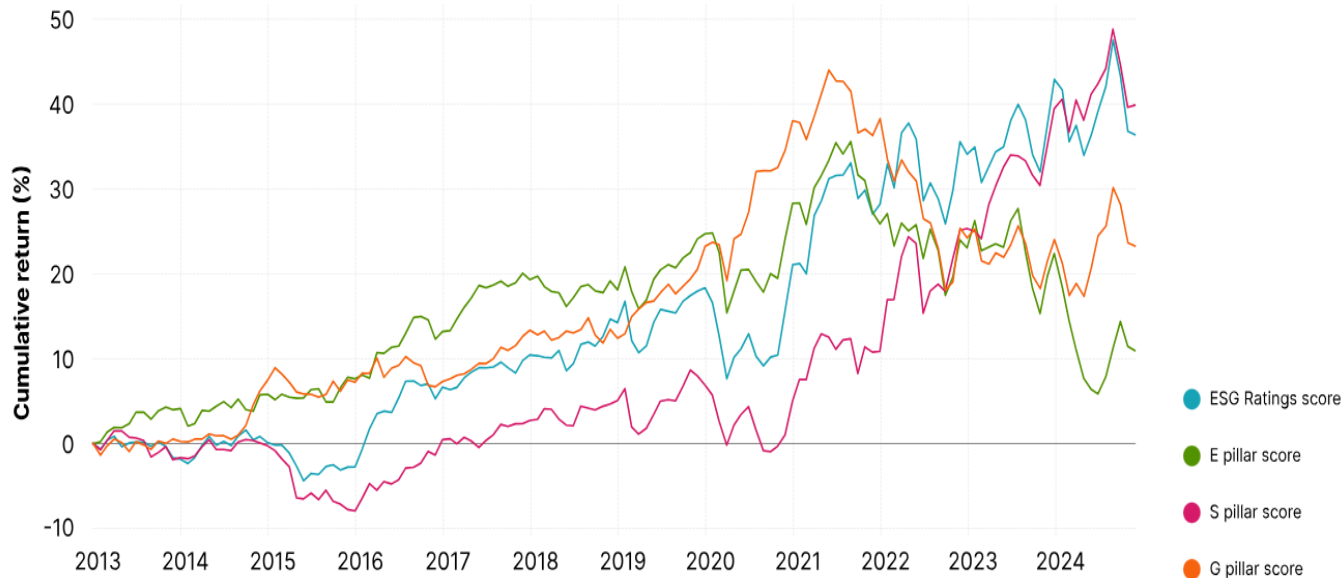
Explication du schéma

- **Faible intégration globale des critères ESG dans les décisions financières** : 67 % des entreprises sont à la fois **non matures en ESG** et **non matures dans leur dispositif de décision (DJ)**, montrant un retard dans l'alignement stratégique entre ESG et finance
- **Seulement 18 % des entreprises combinent une maturité ESG et une prise de décision mature**, signalant que **l'ESG n'est pas encore un levier central** dans les arbitrages financiers internes
- **Même parmi les entreprises matures en ESG (32 %)**, plus de la moitié (14 %) n'ont **pas encore intégré l'ESG dans leur dispositif décisionnel**, ce qui **limite son poids réel** dans les décisions financières malgré un affichage ESG
- **L'opérationnalisation de l'ESG reste marginale** : seules 2 % des entreprises, bien que non matures en ESG, ont un dispositif de décision jugé mature, illustrant que la **finance reste souvent dissociée des enjeux ESG** dans la gouvernance d'entreprise

Les meilleurs scores ESG génèrent une meilleure performance sur 10 ans

Une montée en puissance récente du pilier social dans la valorisation des entreprises

Performance cumulée des quintiles les mieux et les moins bien notés en ESG dans l'indice MSCI ACWI



Explication du schéma

- **Les entreprises les mieux notées en ESG surperforment nettement** celles du quintile inférieur, avec un **écart cumulé de plus de 40 %** entre 2013 et 2024
- **Les notations ESG sont devenues des indicateurs de performance financière à long terme**, en particulier dans un contexte d'attentes accrues des investisseurs et des régulateurs
- **Depuis 2021, le pilier Social (S) prend le relais** en termes de performance cumulative, traduisant l'importance croissante des enjeux humains, RH et sociétaux
- **Le pilier Environnemental (E) stagne voire recule depuis 2023**, en lien possible avec la sous-pondération des énergies fossiles dans les portefeuilles ESG
- **La Gouvernance (G), longtemps dominante, ralentit**, signe que les investisseurs valorisent aujourd'hui une approche plus holistique des critères ESG

Le respect des critères ESG devient un facteur clé pour lever des fonds



Les entreprises considérées comme les plus résilientes aux risques financièrement importants liés à la durabilité se sont systématiquement financées à moindre coût que celles considérées comme plus vulnérables. Les données ont montré que **les entreprises les moins bien notées avaient un coût de financement moyen de 7.9 %, tandis que les entreprises les mieux notées se finançaient à un taux moyen de 6.8 % sur la période d'étude allant d'août 2015 à mai 2024**

Jakub Malich, vice-président de la recherche ESG et climatique sur les titres à revenu fixe chez MSCI



Exemples de critères d'exclusion*

Armes

Sont exclues dès le premier euro de chiffre d'affaires les entreprises **impliquées dans des armes interdites** par les conventions internationales : mines antipersonnel, armes à sous-munitions, chimiques, biologiques, nucléaires, à l'uranium appauvri ou au phosphore blanc

Tabac

Les entreprises qui tirent **au moins 5 % de leurs revenus** de la fabrication ou de la distribution de produits du tabac sont exclues de l'univers d'investissement

Combustible fossile – le charbon

- Sont exclues les entreprises dont plus de **10% du chiffre d'affaires provient de la production d'électricité à partir de charbon thermique**
- Les entreprises générant plus de **10% de leurs revenus par l'extraction ou l'exploitation du charbon sont écartées**
- Toute entreprise **développant de nouveaux projets charbon** est automatiquement exclue, quel que soit son niveau d'exploitation

* Critères d'exclusion utilisés par Morningstar/Sustainalytics

Les entreprises opèrent un alignement stratégique autour des enjeux ESG

Tous les secteurs mettent en place des mesures pour mieux respecter les critères ESG



- Keiring **s'engage à réduire de 40 % ses émissions absolues de GES d'ici 2035**, par rapport à 2021
- Cette annonce s'inscrit dans la continuité de la stratégie "**Crafting Tomorrow's Luxury**", lancée en 2017

AIRBUS

- **Airbus a lancé le fonds Sustainable Aviation Fuel Financing Alliance (SAFFA) avec un capital de 200 millions de dollars américains** (environ 184 millions d'euros)
- **Le SAFFA vise à investir dans des projets qui visent à produire du carburant durable, le SAF**

AIR FRANCE KLM

- Air France-KLM signe l'un de ses plus importants **contrats SAF avec TotalEnergies**, sécurisant jusqu'à 1.5 million de tonnes sur 10 ans
- L'accord fait progresser les efforts visant à réduire les émissions de CO2, avec un **objectif de 30 % par passager/km d'ici 2030**
- **TotalEnergies** accélère sa production de SAF avec pour **objectif 210,000 2025 tonnes par an** d'ici XNUMX sur son site de Grandpuits



- ArcelorMittal confirme un **investissement de 1.2 milliard d'euros à Dunkerque** pour relancer la décarbonation en France



*Intégrer les critères ESG, c'est devenu **totalelement stratégique**. Tout le monde accélère sa production de flotte verte. C'est un virage structurel*

Jakub Malich, vice-président de la recherche ESG et climatique sur les titres à revenu fixe chez MSCI



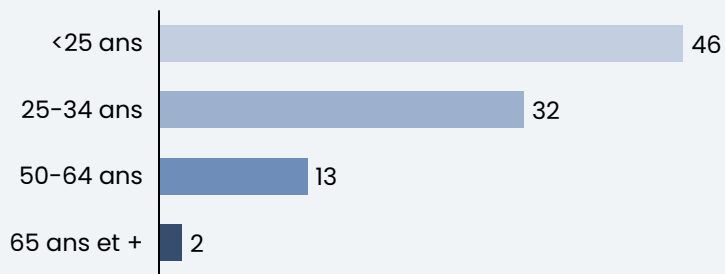
05

La sensibilité des investisseurs particuliers aux critères ESG

Une grande majorité des répondants est étudiante

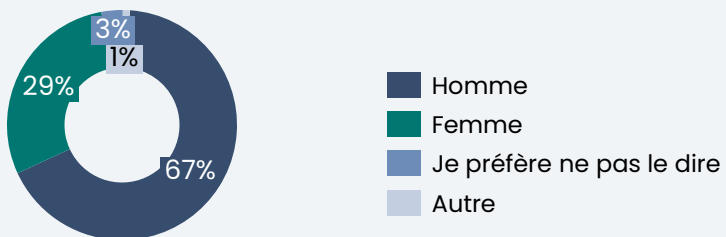
Quel est votre âge ?

194 répondants



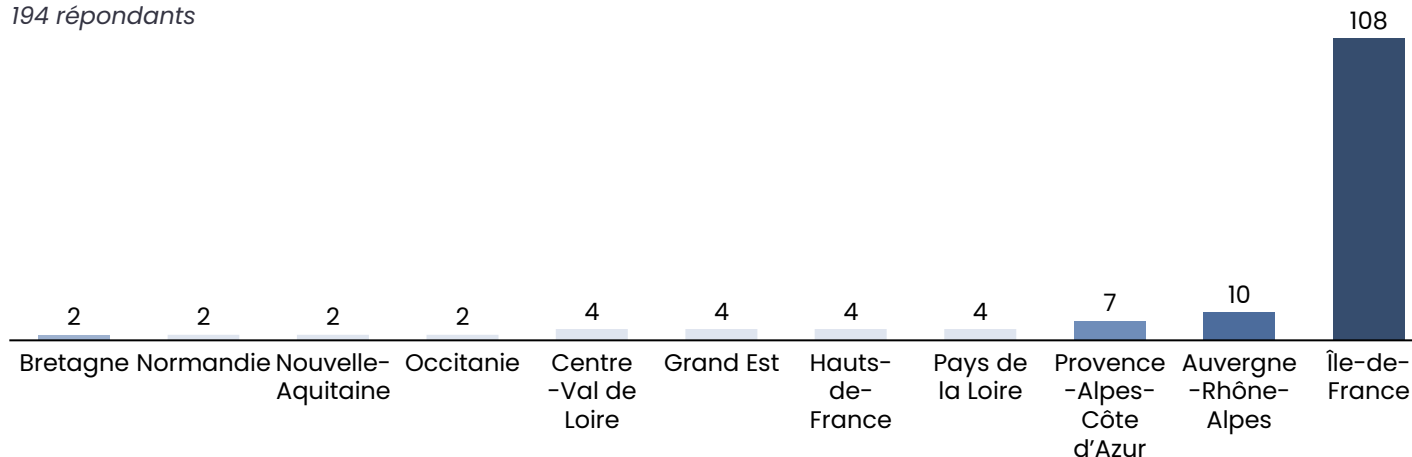
Quel est votre genre ?

194 répondants



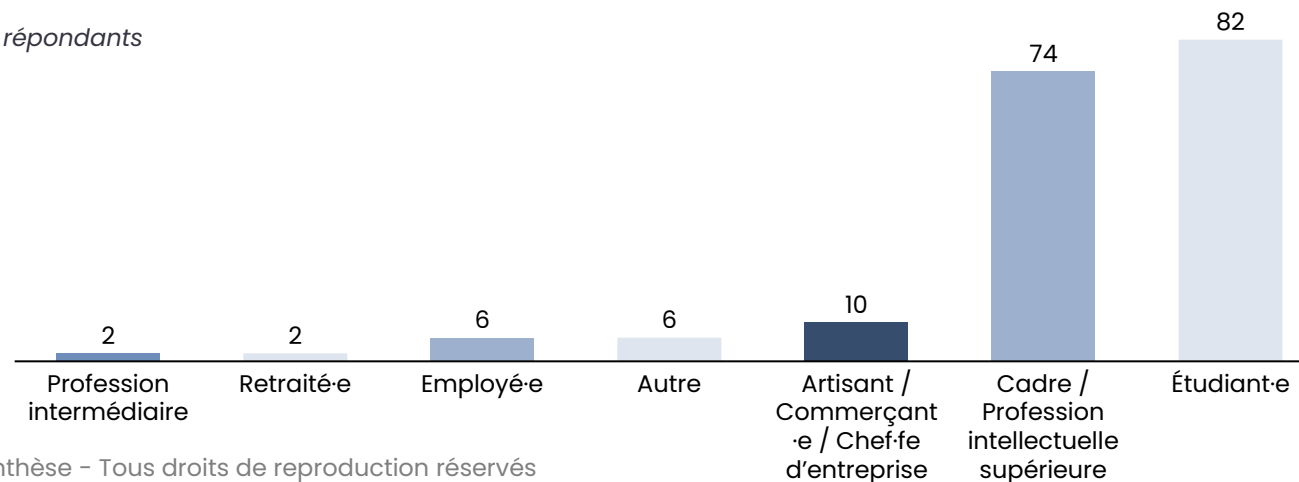
Dans quelle région vivez-vous ?

194 répondants



Quelle est votre catégorie socio-professionnelle actuelle ?

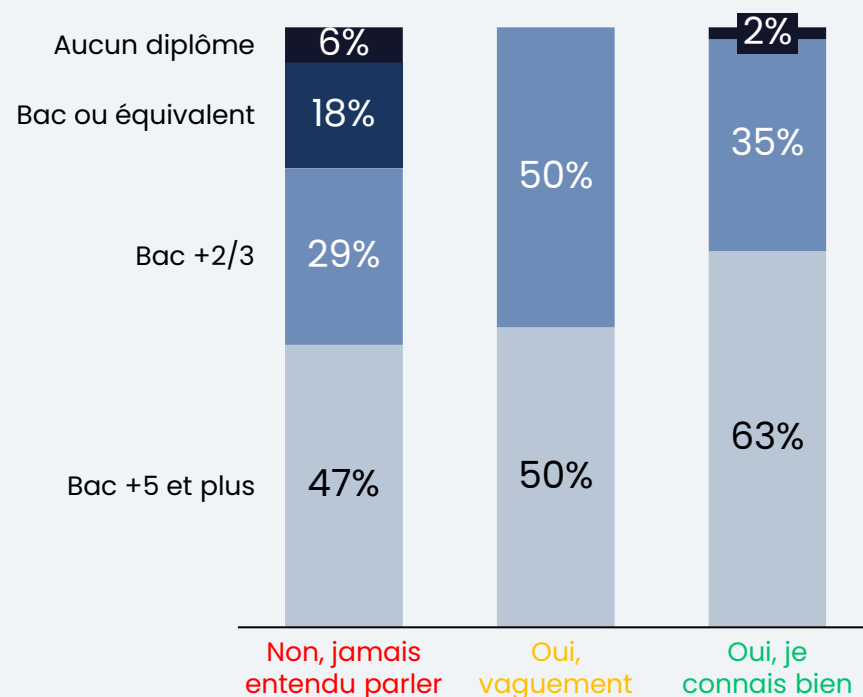
194 répondants



Les répondants qui possèdent le bac ou moins ne connaissent souvent pas les critères

Avez-vous déjà entendu parlé des critères ESG ?

194 répondants



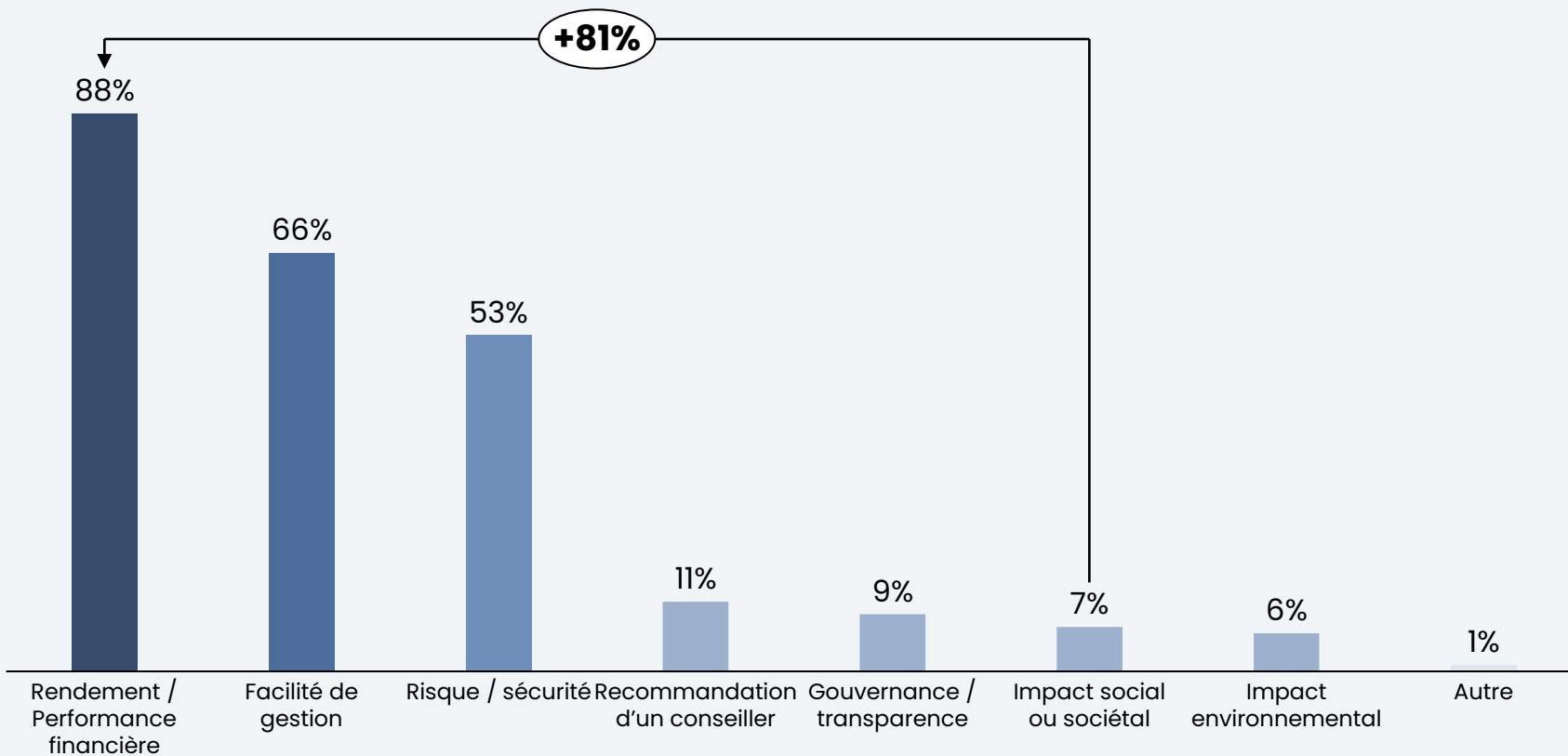
En résumé :

- **La familiarité avec les critères ESG augmente avec le niveau de diplôme** : 63 répondants ayant un Bac+5 ou plus affirment bien connaître les critères ESG, contre seulement 2 chez les personnes sans diplôme
- **La méconnaissance des critères ESG est concentrée chez les moins diplômés** : 6 personnes sans diplôme et 18 avec un Bac ou équivalent n'en ont jamais entendu parler
- **Les niveaux intermédiaires (Bac+2/3) sont surtout dans une connaissance vague** : 50 personnes de ce niveau déclarent connaître vaguement les critères ESG, ce qui peut révéler une exposition partielle ou indirecte
- **L'éducation semble jouer un rôle clé dans la diffusion de la culture ESG**, suggérant que l'intégration de ces enjeux passe fortement par la formation supérieure

L'influence des critères ESG reste marginale face à la rentabilité financière

Quand vous choisissez un placement financier, quels sont les critères les plus importants ?

194 répondants



À retenir :

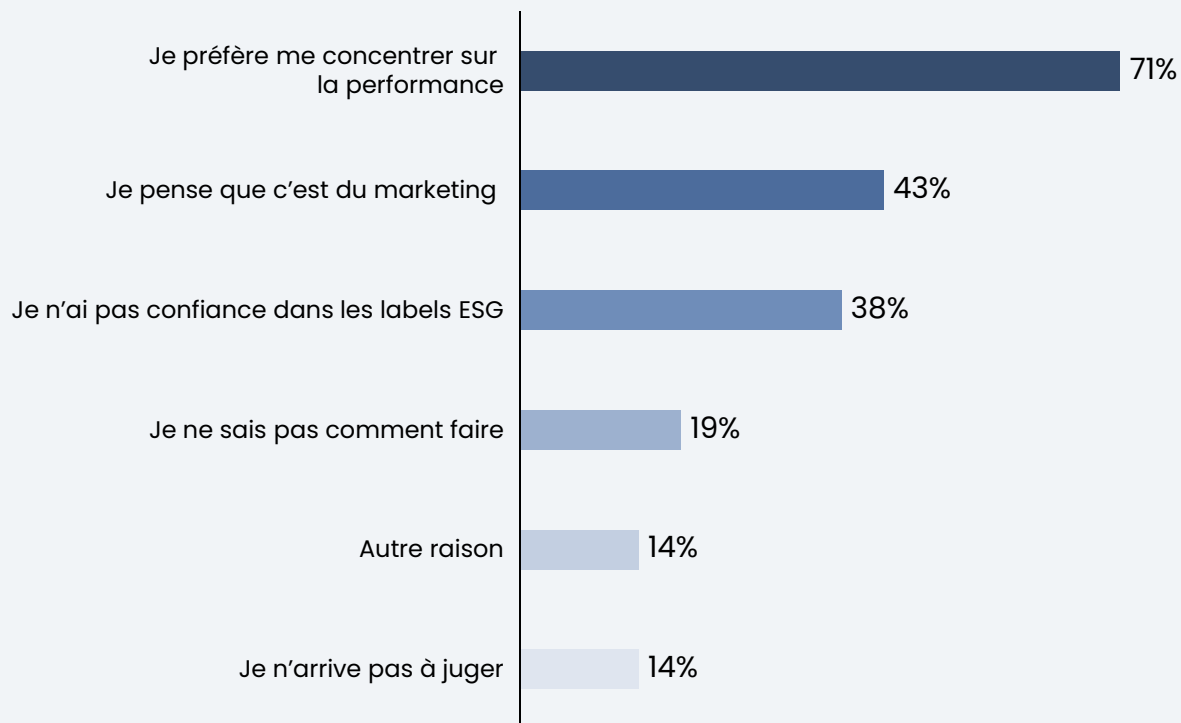
Une majorité des répondants considère que les 3 critères les plus importants sont le **rendement, la facilité de gestion et le risque**

Une grande majorité des répondants **n'estime pas** les critères ESG comme **primordiaux** lorsqu'ils investissent

Les particuliers sont intéressés par des informations sur les critères ESG claires

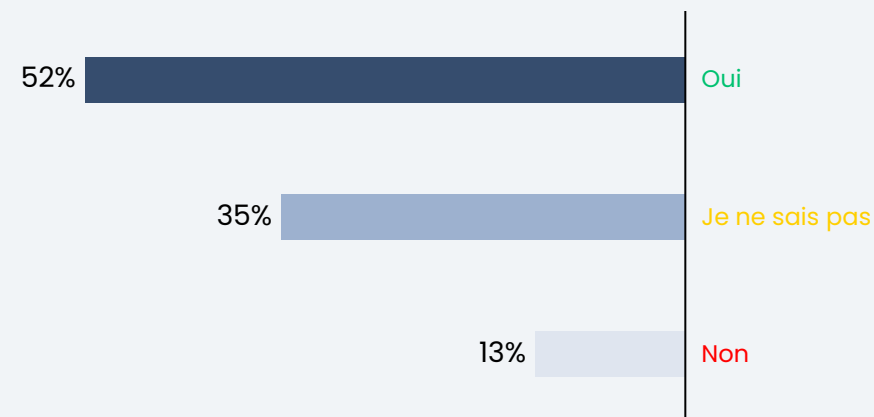
Si vous ne tenez pas (ou peu) compte des critères ESG, pourquoi ?

194 répondants



Si vous avez accès à des informations claires sur l'impact de vos investissements, est-ce que cela changerait votre manière d'investir ?

194 répondants

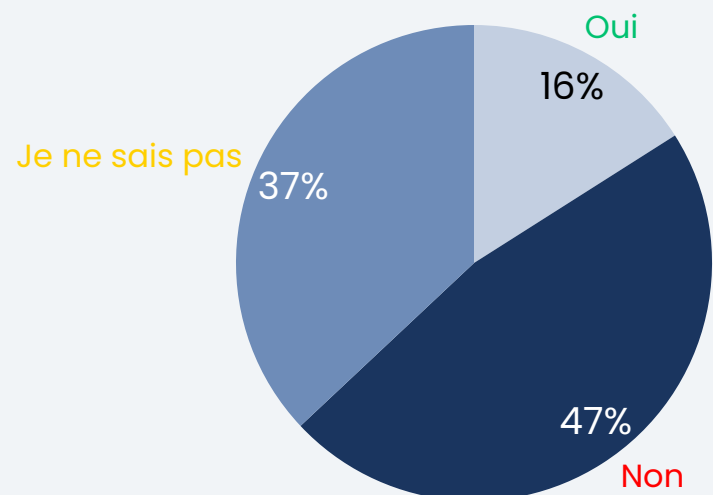


Même si une grande majorité préfère se concentrer sur la **performance financière** de leurs investissements, la plupart révèlent souhaiter **plus de clarté** dans sur l'impact de leurs investissements

Près d'un répondant sur deux pense à tort que les investissements ESG sont moins rentables

Selon vous, un investissement en accord avec les enjeux environnementaux et sociaux est-il moins risqué ?

194 répondants



La réalité empirique est tout autre

De nombreuses études ont été faites pour prouver une quelconque relation

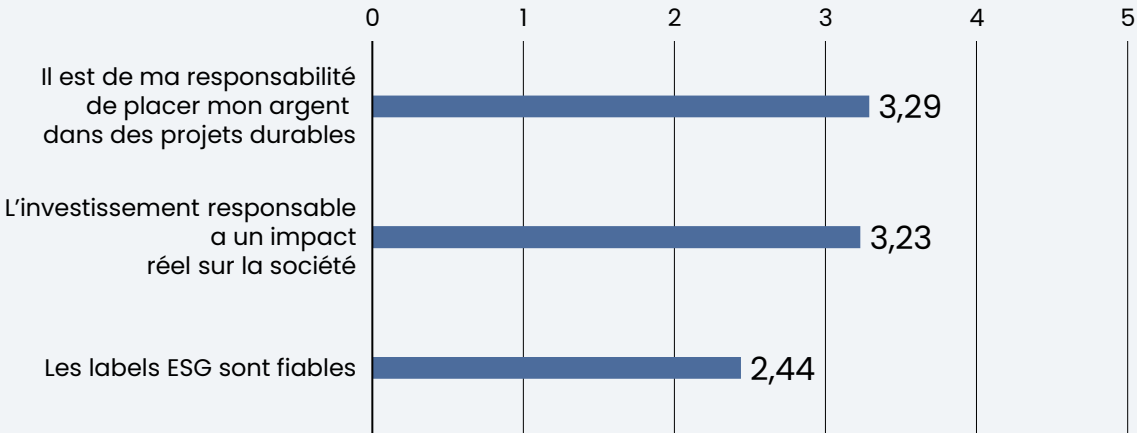
En réalité, il n'existe pas de consensus clair, mais une prévalence de résultats indiquant qu'un bon score ESG est associé à une baisse du risque

Durant les crises (Covid, Ukraine), les portefeuilles ESG se sont révélés **plus résilients** que les indices classiques

En moyenne, les répondants ne considèrent pas les labels ESG comme fiables

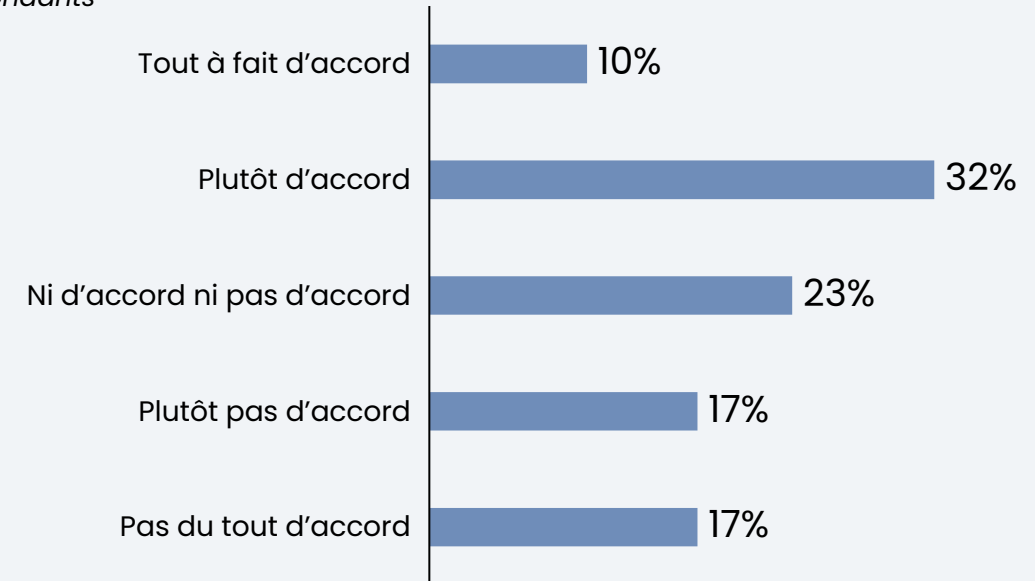
Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

194 répondants



J'accepte une performance financière légèrement inférieure (0,5 % à 1 % par an) si cela permet de soutenir des causes environnementales ou sociales.

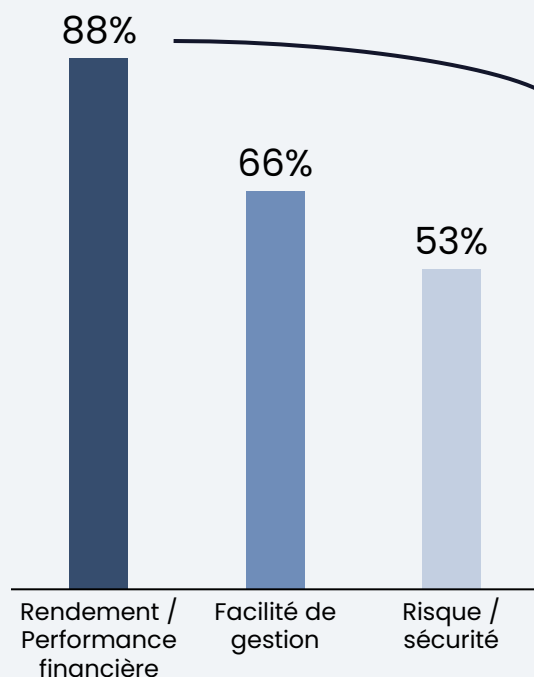
194 répondants



En moyenne, les répondants ne considèrent pas les labels ESG comme fiables

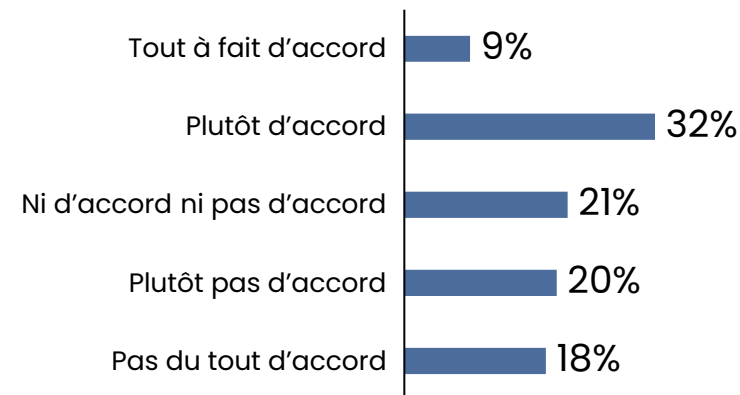
Quand vous choisissez un placement financier, quels sont les critères les plus importants ?

194 répondants



J'accepte une performance financière légèrement inférieure (ex : -0,5 % à -1 % par an) si cela permet de soutenir des causes environnementales ou sociales.

170 répondants



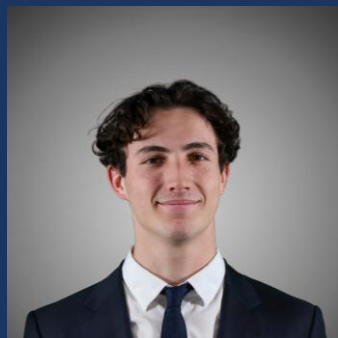
Lecture du graphique : Parmi les répondants qui privilégient la **performance financière** lorsqu'ils investissent, **32,4%** d'entre eux sont « plutôt d'accord » lorsqu'il s'agit de baisser le rendement pour soutenir des causes environnementales ou sociales

Pourquoi ?

- **L'influence croissante** des critères ESG: même les investisseurs centrés sur le rendement intègrent une dimension éthique dans leur choix
- Une forme de **dissonance cognitive**, qui indique une acceptation modérée

En somme, même si l'influence des critères reste marginale, cela ouvre la voie à des produits hybrides ou à des stratégies d'investissement responsables **compatibles avec une certaine rentabilité**

Vos interlocuteurs



Yriez LEDORZE

 Vice-président & Chef de Projet

 yriez.ledorze@essec.edu

 07 83 07 20 16



Raphaël MARTRES

 Trésorier & Chef de Projet

 raphael.martres@essec.edu

 06 78 15 59 14